



FISCAL AFFAIRS

Gestion de la conformité et administration de la TVA

SÉRIE DE WEBINAIRES SUR LA TVA ORGANISÉS PAR LE FMI

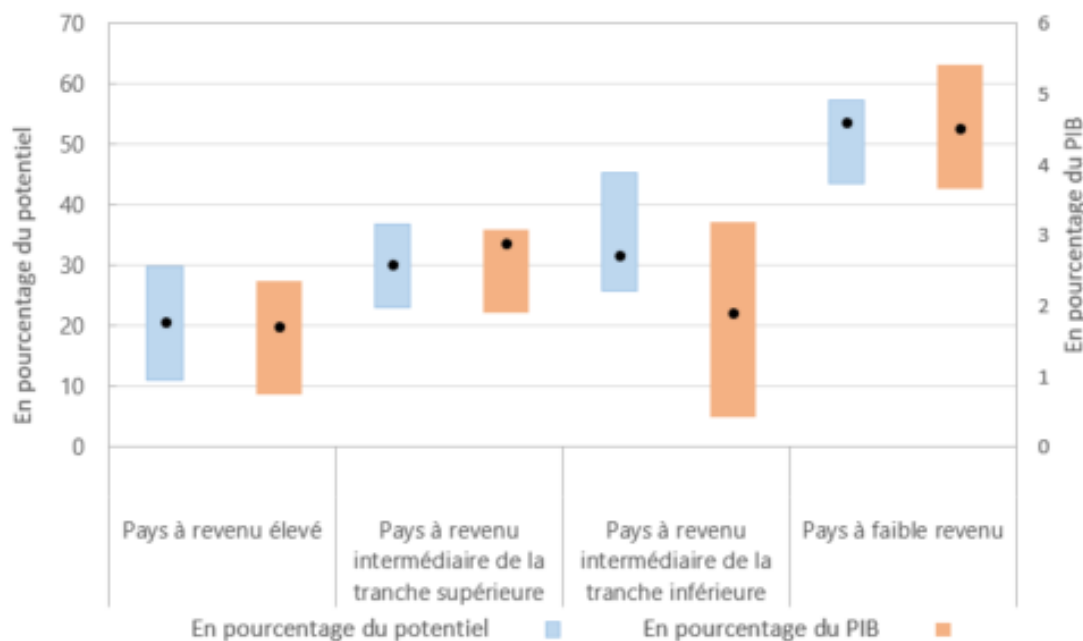
16 MARS 2021

Katherine Baer
Directrice adjointe
Département des finances publiques

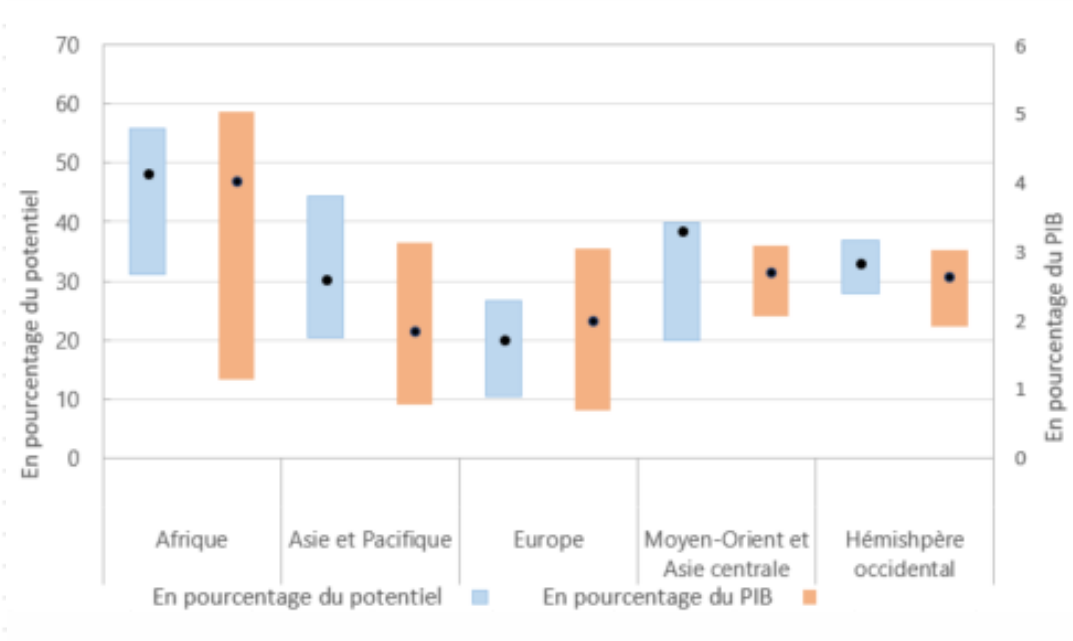
Écarts de conformité de TVA par niveau de revenu et région

Les écarts de conformité de TVA sont plus élevés dans les pays à faible revenu... ce qui explique probablement les différences entre régions.

Écarts de conformité de TVA par niveau de revenu (médiane et intervalle interquartile)



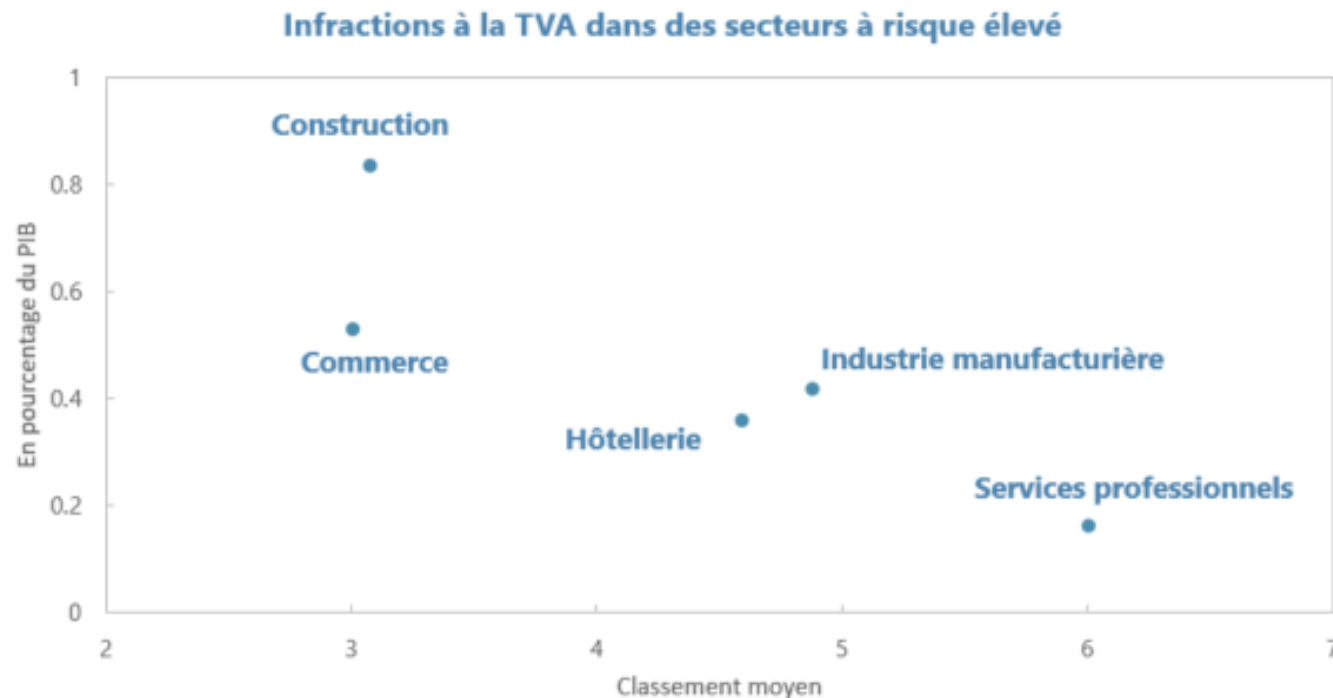
Écarts de conformité de TVA par région (médiane et intervalle interquartile)



Source : calculs des services du FMI à partir des résultats des études sur les écarts de conformité de TVA menés dans 32 pays. Régions définies sur la base des régions administratives internes du FMI.

Secteurs économiques où le risque de non conformité est élevé

Les principaux écarts de conformité de TVA sont généralement le fait de quelques secteurs



Source : calculs des services du FMI à partir des résultats détaillés des études sur les écarts de conformité de TVA menées dans 32 pays.

Classement des écarts de conformité de TVA par secteurs pour chaque pays par ordre décroissant (1 = écart de conformité de TVA le plus élevé par secteur).

Les études du FMI ont permis de ventiler les écarts de conformité de TVA entre 10 à 15 secteurs d'activité.

Secteurs de la construction et du commerce : écarts de conformité moyen les plus élevés.

Secteur du commerce : classement moyen le plus élevé.

Écarts de conformité les plus grands : industrie manufacturière, hôtellerie, services professionnels.

Construction : écarts de conformité le plus grand dans 8 pays.

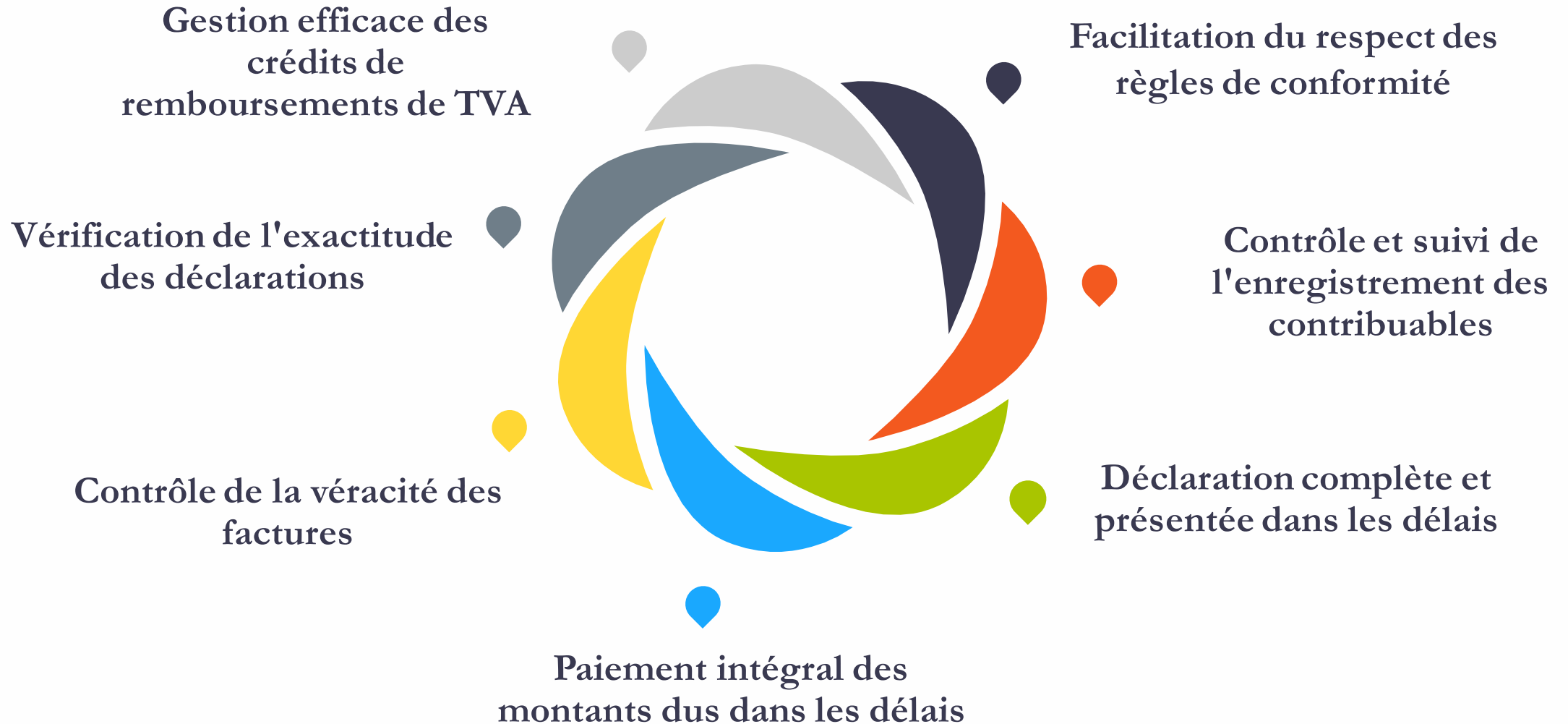
Industrie manufacturière : écarts de conformité le plus grand dans 4 pays.

Conditions préalables au bon fonctionnement de la TVA

- ✓ Bonne conception de la politique et du cadre juridique relatifs à la TVA
- ✓ Fixation (et ajustement) judicieux du seuil d'assujettissement de la TVA
- ✓ Système déclaratif et digitalisation des procédures efficaces,
- ✓ Utilisation massive de données tierces et analyse approfondie des données
- ✓ Collaboration entre les administrations fiscales et douanières
- ✓ Administration fiscale disposant de ressources suffisantes et d'une structure institutionnelle solide

Gestion des risques de conformité en matière de TVA

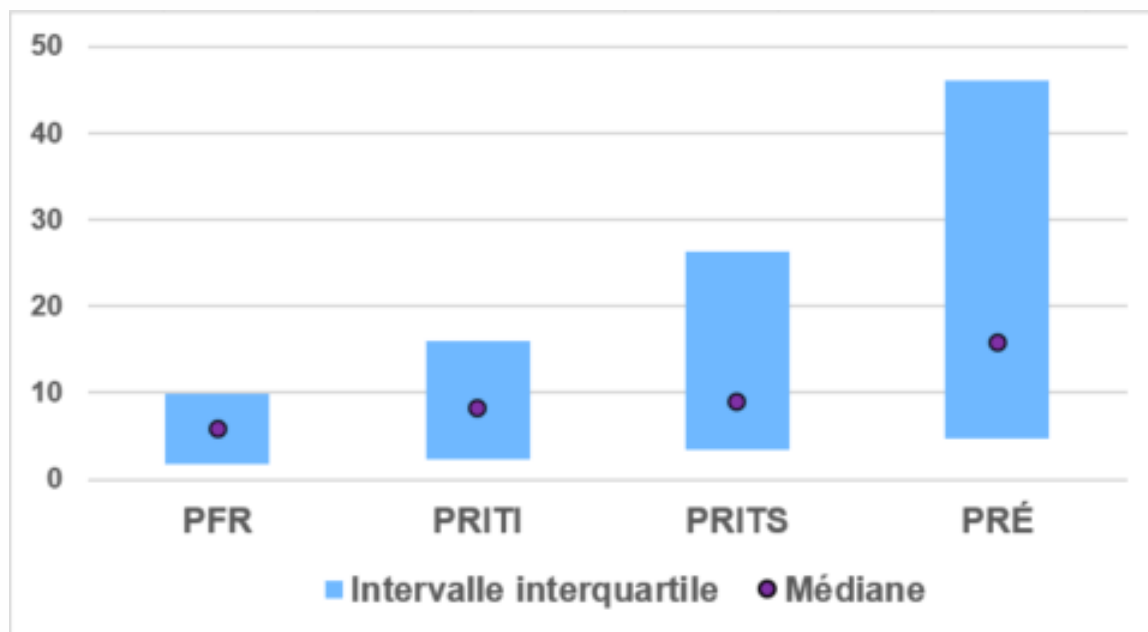
Une approche intégrée est indispensable



Remboursement des crédits de TVA

La proportion des crédits de TVA remboursée augmente parallèlement au revenu et peut expliquer l'ampleur des écarts de conformité de TVA

Remboursements des crédits de TVA en pourcentage des recettes brutes de TVA
(médiane et intervalle interquartile)



Les pays à revenu élevé remboursent davantage les crédits de TVA et affichent moins d'écarts de conformité de TVA (pour de nombreuses raisons).

Un mécanisme performant de remboursement des crédits de TVA encourage-t-il le respect des règles et contribue-t-il à réduire les écarts de conformité de TVA ?

Source : calculs des services du FMI à partir des données de l'outil TADAT (échantillon d'environ 70 pays).

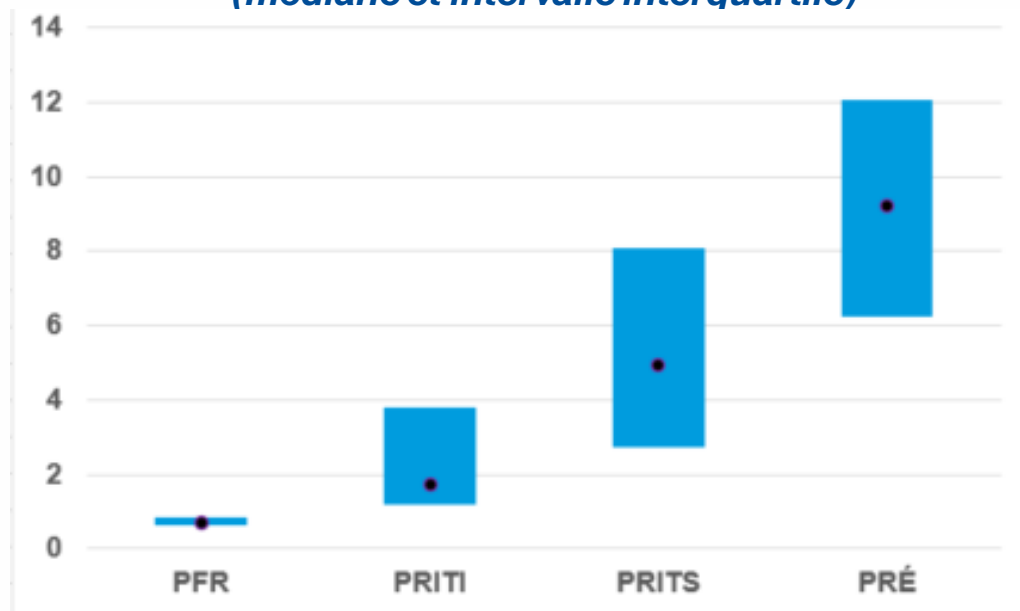
Note : PFR = pays à faible revenu ; PRITI = pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; PRÉ = pays à revenu élevé.

Les administrations fiscales doivent disposer de suffisamment de ressources

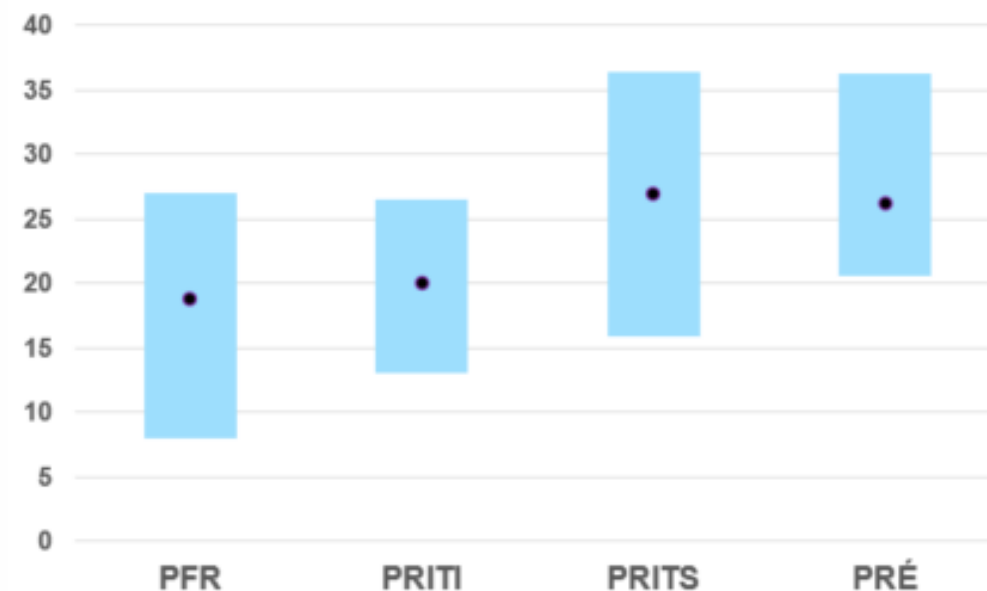
Les administrations fiscales des pays à faible revenu sont moins bien dotés si l'on considère le nombre d'employés de ces administrations par rapport à la population du pays...

...et sont moins à même de consacrer des ressources aux activités de recherches, de contrôles et de vérification.

Nombre d'employés de l'administration fiscale par habitant
(médiane et intervalle interquartile)



Pourcentage du personnel de l'administration fiscale chargé des enquêtes, des contrôles et d'autres vérifications

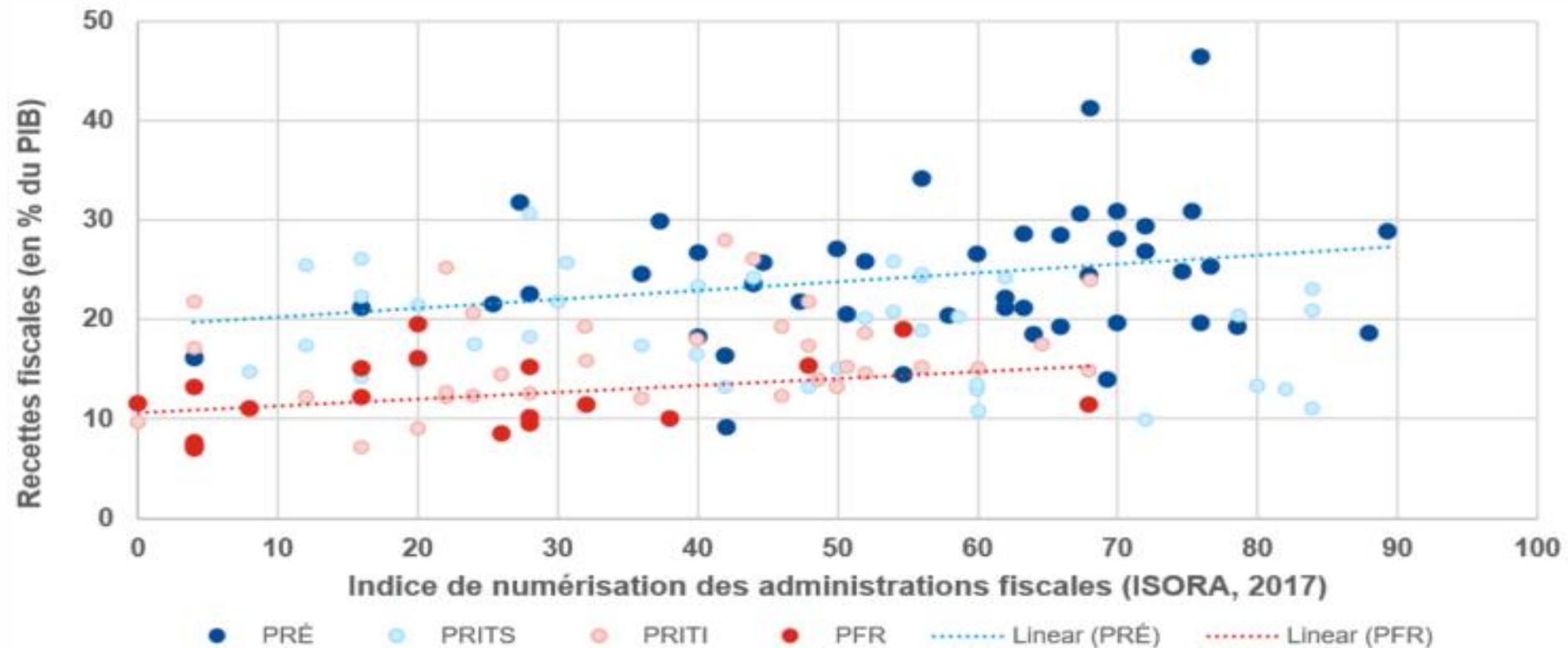


Source : calculs des services du FMI à partir de l'enquête ISORA 2018.

Note : PFR = pays à faible revenu ; PRITI = pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; PRÉ = pays à revenu élevé. Les effectifs des administrations fiscales sont mesurés en équivalents temps plein (ETP).

Digitalisation des administrations fiscales

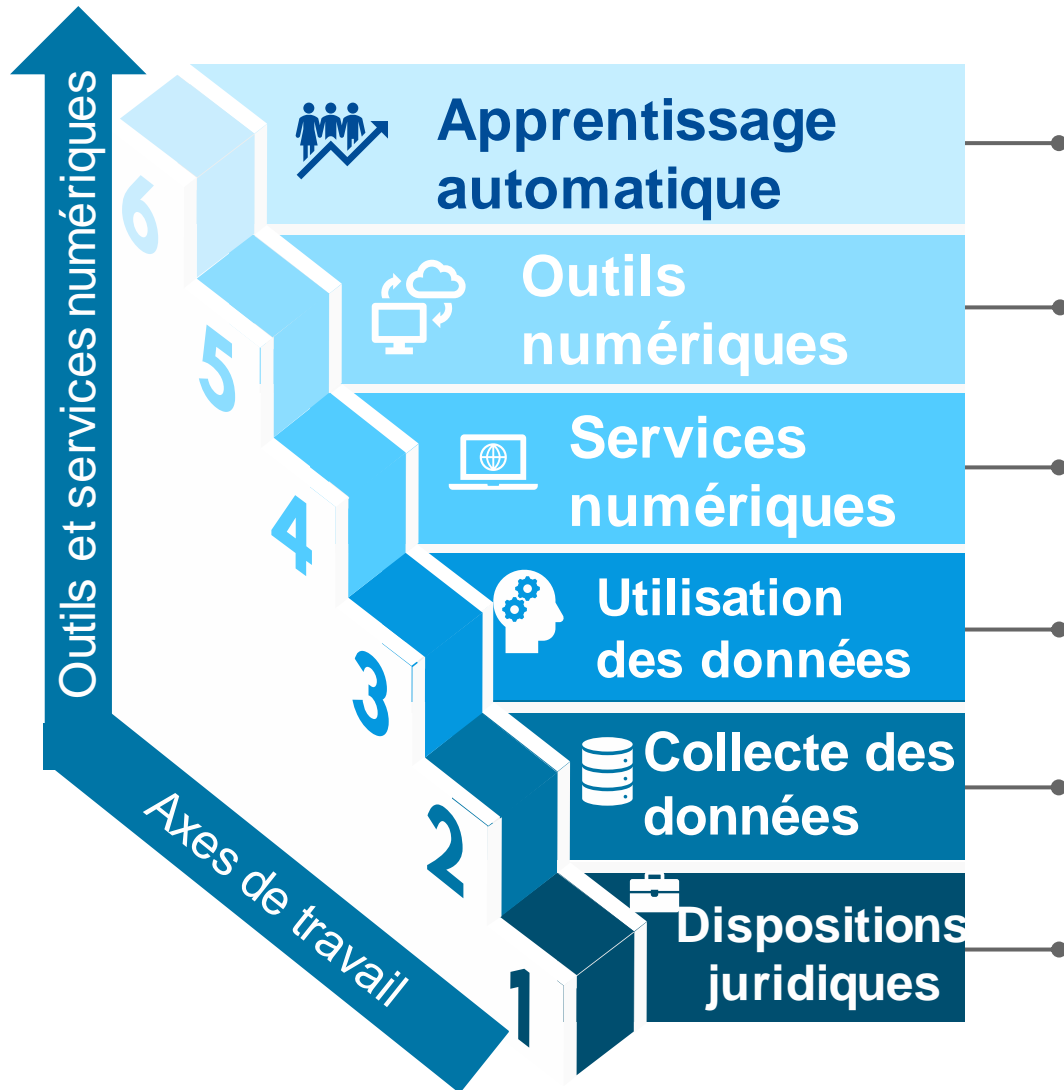
Les administrations fiscales où le niveau de digitalisation est le plus élevé affichent des ratios recettes fiscales/PIB plus élevés... mais d'autres facteurs entrent également en jeu.



Source : calculs des services du FMI à partir des données sur le ratio recettes fiscales brutes de l'administration publique/PIB et des résultats de l'enquête ISORA 2018.

Note : PFR = pays à faible revenu ; PRITI = pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; PRÉ = pays à revenu élevé.

La digitalisation a une incidence sur l'administration de la TVA par de multiples canaux



Machine d'apprentissage automatique pour améliorer l'expérience des contribuables, réduire la charge pesant sur les contribuables qui respectent les règles, tout en entreprenant des démarches ciblant les contribuables en infraction et permettant d'accroître la transparence et la redevabilité.

Déclarations fiscales préremplies, notifications électroniques et autres outils permettant de réduire les procédures sur papier, d'améliorer les services aux contribuables et d'accélérer le recouvrement des arriérés d'impôts.

Facturation électronique, cloud services, terminaux et applications mobiles visant à faciliter l'accès des contribuables et des importateurs aux services fiscaux et douaniers, à établir des liens et utiliser les services bancaires et à améliorer la sécurité et la transparence.

Recoupement des données pour améliorer la gestion axée sur les résultats, orienter les techniques de gestion des risques, catégoriser et identifier les contribuables à programmer en contrôle fiscal et douanier.

Déclaration fiscale électronique et collecte automatique des données de tiers pour réduire la charge des contribuables et améliorer la qualité des données.

Modifier les dispositions juridiques pour légaliser l'utilisation des outils et produits numériques et accorder des pouvoirs légaux aux autorités.

Merci de votre attention !